

TECHNICIEN-ENNE CATER

Met en œuvre l'appui technique et financier aux collectivités en matière de valorisation des rivières, zones humides, gestion des inondations dans le cadre de La politique départementale de l'eau

ACTIVITES	COMPETENCES REQUISES
<p>ACTIVITES PRINCIPALES</p> <p>METTRE EN ŒUVRE LES AIDES FINANCIERES DE LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE DE L'EAU</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer l'émergence des projets des collectivités : études techniques, travaux (participation possible aux réunions de conseils syndicaux, aux réunions publiques et commissions d'appel d'offres) ▪ Instruire et suivre techniquement des dossiers de subvention rivières / zones humides / inondations <p>ASSURER LES MISSIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET D'ANIMATION AUPRES DES COLLECTIVITES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage aux collectivités en matière technique, réglementaire, administrative pour l'engagement des études de programmation ou pré opérationnelles et des travaux en matière de gestion de cours d'eau, zones humides, gestion des ruissellements ▪ Suivre les études et les travaux subventionnés ▪ Assurer un retour d'expériences et favoriser les échanges dans le cadre d'un réseau d'acteurs publics ; ▪ Assurer une veille scientifique et technique ▪ Proposer des actions pour faire évoluer la stratégie du Département dans les domaines de la gestion des milieux aquatiques <p>ASSISTER LES AUTRES SERVICES ET DIRECTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer les enjeux en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques dans les projets des autres services et directions du Conseil départemental ▪ Assister les directions opérationnelles (en charge des routes, bâtiments, ENS) pour la mise en œuvre de projets : cahier des charges, exécution de travaux, interface avec les partenaires financiers ou réglementaires ▪ Suivre techniquement les marchés d'études engagés par la cellule <p>ACTIVITES SPECIFIQUES TECHNICIEN-NE CATER RUISELLEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage (aux collectivités et en interne aux autres services et directions) pour l'engagement d'études de maîtrise des ruissellements en secteur rural et des programmes d'actions liés <p>ACTIVITES SPECIFIQUES TECHNICIEN-NE CATER SIG et QUALITE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer, mettre à jour le Système d'Information Géographique du service et des bases de données liées ▪ Compiler et exploiter les données relatives à la qualité de l'eau ; analyser et suivre des indicateurs ▪ Assurer une veille et un conseil spécifique en matière de maîtrise de l'usage des produits phytosanitaires en interne et à l'attention des collectivités ; suivre les partenariats <p>ACTIVITES ANNEXES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer des prélèvements d'eaux superficielles (rivières, marais) en vue d'analyses de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoirs <ul style="list-style-type: none"> ➢ Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales et des services départementaux ➢ Techniques en matière d'aménagement et de gestion de rivière zones humides, plans d'eau, de suivi de la qualité, de gestion des inondations ➢ Techniques de maîtrise des ruissellements ➢ Cadre réglementaire de la gestion de l'eau ➢ Réglementation et procédures des marchés publics • Savoirs-faire <ul style="list-style-type: none"> ➢ Outil informatique (word, excel, messagerie électronique, Internet, intranet, logiciel métier) ➢ Techniques de communication écrite (rapports, notes, courriers) et orale (réunion) ➢ Méthode de rédaction des cahiers des charges d'études ou de travaux dans le cadre des marchés publics ➢ Méthodologie et conduite de projet ➢ Techniques de conseil et d'accompagnement • Capacité à <ul style="list-style-type: none"> ➢ Argumenter un avis technique ➢ Faire preuve d'autonomie, d'initiative ➢ Etre force de proposition ➢ Communiquer en s'adaptant aux différents interlocuteurs-trices ➢ Travailler en équipe et en transversalité

Conditions d'exercice : Intervention sur le terrain (rivière, marais), horaires de travail d'amplitude variable. Permis B obligatoire - Les activités de l'agent s'exercent dans le cadre d'une démarche qualité ; celui-ci est susceptible de se voir proposé d'être auditeur ou pilote de processus

Exigences du poste : Bac+2 minimum dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques -